

XVII^e siècle

Paix avec l'extérieur et conflits internes

L'histoire de la Confédération au XVII^e siècle a été marquée par les tensions religieuses. Néanmoins, contrairement aux Liges rhétiques, les cantons confédérés ont réussi à se tenir à l'écart de la guerre de Trente Ans qui s'est déroulée entre 1618 et 1648. Cette expérience a donné naissance à un principe qui s'est consolidé au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle: la neutralité en politique extérieure. Ce principe découlait d'une nouvelle perception que la Confédération avait de sa souveraineté et qui se diffusait progressivement depuis que l'empereur et le Saint-Empire avaient accordé l'exemption du Tribunal d'Empire à la Confédération lors du traité de Westphalie en 1648. La France, ainsi que d'autres puissances, ont considéré que l'exemption conférait la souveraineté extérieure.

La Suisse n'était cependant pas un havre de paix. Au milieu du XVII^e siècle, les tensions sociales et religieuses ont dégénéré en conflits armés. Durant la sanglante guerre des Paysans suisses de 1653, les autorités des villes de Berne, Lucerne, Soleure et Bâle ont triomphé de la révolte paysanne. En 1656, lors de la première guerre de Villmergen, la résistance catholique suisse a vaincu les troupes bernoises et zurichoises. Un grand nombre de Suisses, notamment originaires des régions montagneuses pauvres, ont quitté leur patrie surpeuplée pour devenir mercenaires au service de la France, puis de puissances protestantes comme les Pays-Bas, l'Angleterre ou la Prusse. Les villes réformées fortunées sont restées une destination prisée des réfugiés religieux, tels les huguenots, chassés de la France en 1685.

La guerre de Trente Ans (1618-1648)

La guerre de Trente Ans a été un triple conflit européen, opposant les protestants (Union) aux catholiques (Ligue) dans le Saint-Empire romain germanique, l'empereur aux puissants Etats impériaux, et, sur le plan européen, la France à la maison des Habsbourg, chacun obtenant le soutien de ses alliés respectifs. Comme toujours depuis 1438, l'empereur était membre de la dynastie des Habsbourg, qui régnait également sur l'Espagne et son empire colonial. C'est pour se libérer de cette étreinte que la France, bien que catholique, a combattu aux côtés de la Suède et des protestants contre l'empereur catholique.

Peu avant le début de la guerre, la plupart des cantons confédérés avaient conclu avec des puissances étrangères des alliances d'entraide essentiellement définies par les frontières confessionnelles. Il était donc clair qu'en cas d'entrée en guerre des différents cantons, ces alliances risquaient d'engendrer une guerre civile, voire l'éclatement de la Confédération.

La situation a atteint son paroxysme en 1633 lorsqu'avec l'accord tacite de Zurich, les troupes suédoises ont marché sur la ville de Constance – certes située sur la rive gauche du Rhin mais autrichienne – via le territoire de Thurgovie. Bien que la guerre ait failli éclater entre Zurich et les cantons catholiques, le parti de la paix a réussi à s'imposer contre les belligérants religieux. En 1646, quand les Suédois ont à nouveau investi la région du lac de Constance, les Confédérés ont réagi en organisant pour la première fois un dispositif de défense commun, en établissant des contingents cantonaux destinés à former une colonne confédérée de 12'000 hommes et en créant un conseil de guerre commun. Ces alliances de défense commune du pays ont été baptisées «Défensional de Wil».

La guerre faisant rage dans certains pays limitrophes, les contemporains ont été étonnés et admiratifs de voir la Suisse conserver son intégrité alors qu'elle était profondément divisée sur le plan religieux. «Comparé à d'autres pays allemands, le pays (la Suisse) me parut aussi étranger que si j'avais été en Chine ou au Brésil; les gens vaquaient tranquillement à leurs occupations; les étables étaient pleines de bétail; les fermes regorgeaient de poules, d'oies et de canards; les routes étaient sûres pour les voyageurs et les auberges remplies de gens joyeux; aucun ennemi à l'horizon et aucune crainte de perdre ses biens ou sa vie [...]; ce pays était pour moi le paradis sur terre.» (Traduction libre).

Les Aventures de Simplicius Simplicissimus (1668) de Hans Jakob Christoffel von Grimmelshausen (env. 1621-1676)

Les Ligues rhétiques dans la guerre de Trente Ans

Les Ligues rhétiques, république alliée de la Confédération, étaient morcelées d'un point de vue confessionnel. Les communautés des vallées ou les juridictions, parfois même certains villages, bénéficiaient d'une large autonomie et décidaient eux-mêmes de leur religion. Pendant la Réforme, ils ont aboli la puissance temporelle de l'évêque de Coire (articles d'Ilanz de 1524 et 1526). Cette région, hétérogène d'un point de vue religieux, politique et géographique, a revêtu une importance stratégique pendant la guerre de Trente Ans, car les cols alpins des Grisons constituaient l'unique point de passage entre l'Autriche et les possessions espagnoles du Nord de l'Italie, qui appartenaient toutes deux aux Habsbourg. Le contrôle des cols était décisif car la mobilité des troupes impériales entre les fronts en dépendait. Les Français ont tenté de mettre un frein à cette liberté de mouvement.

Toutefois, c'est le conflit religieux qui a déclenché les «Troubles des Grisons». Majoritairement catholiques, les territoires sujets italophones situés au sud des Alpes se sont soulevés contre les baillis protestants des Grisons, dont l'administration ne servait souvent que leurs propres intérêts. En 1620, lors du «Sacro Macello» (littéralement «sacrée boucherie» en italien), les catholiques de la Valteline ont massacré les protestants, qu'ils soient indigènes ou étrangers.

Cet événement a incité les grandes puissances à intervenir: l'Espagne a occupé la Valteline, tandis que la Ligue réformée des Dix-Juridictions s'est libérée de la suprématie autrichienne pendant la révolte du Prättigau. Les conflits partisans et les interventions extérieures ont atteint leur point culminant en 1634, lorsque les troupes françaises ont marché sur la Valteline sous la conduite du duc de Rohan. Le pasteur Jörg (Georg) Jenatsch s'est battu à leur côté, avant de se rallier aux Espagnols avec d'autres officiers, puis s'est converti au catholicisme et a été assassiné en 1639 dans des circonstances mystérieuses. La même année, la France a rendu la Valteline au canton des Grisons tel qu'on le connaît aujourd'hui.

La paix de Westphalie (1648)

Bien que les Confédérés n'aient pas directement participé à la guerre de Trente Ans, ils ont tiré un grand profit des négociations de Münster et d'Osnabrück et du traité de paix de Westphalie signé en 1648.

Le mérite revient notamment à Johann Rudolf Wettstein (1594-1666), bourgmestre de Bâle depuis 1645. Il s'est rendu de son plein gré en Westphalie pour négocier l'exemption de Bâle et de Schaffhouse du Tribunal d'Empire, auquel s'adressaient régulièrement les commerçants étrangers pour faire appel des jugements rendus par les juridictions bâloises. Alors qu'initialement, les cantons catholiques étaient restés indifférents à ce projet, les Français avaient soutenu Wettstein, dont l'initiative impliquait un affaiblissement du pouvoir impérial. Grâce à l'aide et au soutien de tous les cantons confédérés, le bourgmestre de

Bâle est parvenu à obtenir l'exemption, c'est-à-dire l'indépendance de toute la Confédération vis-à-vis du Tribunal d'Empire. D'un point de vue strictement juridique, cette exemption n'était qu'un privilège prévu par la législation impériale, mais la France, d'autres puissances européennes et les cantons confédérés eux-mêmes, ont considéré que l'exemption conférait la souveraineté extérieure.

La grande guerre des Paysans suisses (1653)

La guerre de Trente Ans a constitué une période économique florissante pour les Confédérés en mesure de fournir des marchandises rares aux régions voisines déchirées par la guerre. Les paysans ont été nombreux à tirer profit de cette situation. Cependant, à la fin de la guerre, les sujets des régions rurales se sont soulevés contre les cantons-villes qui prélevaient de lourds impôts pour la défense du pays.

La fin de la guerre a été marquée par un effondrement de la conjoncture et des prix. Le conflit s'est envenimé en décembre 1652, lorsque les cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg ont décidé de dévaluer leur monnaie, réduisant ainsi à néant les économies de nombreux habitants. La révolte a gagné la région voisine d'Entlebuch (Lucerne), d'où a éclaté la guerre des Paysans. Faisant fi des frontières confessionnelles, ces derniers ont créé une ligue rebelle alliant les paysans de Lucerne, de Berne, de Soleure et de Bâle. Contrairement aux révoltes paysannes antérieures, les revendications des insurgés, conduits par des paysans propriétaires aisés, ne portaient pas uniquement sur la restauration de leurs anciens droits, mais sur des modifications de la constitution dans leurs cantons.

L'insurrection paysanne a toutefois été brisée par l'armée et les meneurs sévèrement punis voire, dans bien des cas, exécutés. Dès le mois de juin 1653, les autorités urbaines avaient repris le contrôle de leurs territoires.

Les guerres de Villmergen (1656 et 1712)

Les conflits sociaux n'ont pas été les seuls à perdurer. Ainsi, les tensions religieuses ont conduit à deux nouvelles guerres de religion. Les batailles décisives ayant eu lieu dans la ville de Villmergen (située autrefois dans les bailliages libres, aujourd'hui dans le canton d'Argovie), ces luttes portent le nom de première et seconde guerres de Villmergen.

La première guerre (1656) a été déclenchée par une tentative de réformer la Confédération, mais l'opération a échoué à cause de la résistance des catholiques qui craignaient une perte d'autonomie. Le conflit a éclaté lorsque Zurich a voulu apporter son soutien juridique à un groupe de protestants établis à Arth (canton de Schwytz). A Villmergen, les cantons de Suisse centrale se sont imposés par la force face aux troupes zurichoises et bernoises.

Quant à la seconde guerre (1712), elle a été causée par un litige entre Toggenbourg, majoritairement réformée, et son seigneur, le prince-abbé de Saint-Gall. Le différend portait sur la construction d'une route censée relier les cantons de la Suisse centrale à Saint-Gall et à d'autres régions catholiques du sud de l'Allemagne. Les habitants de Toggenbourg ont bénéficié du soutien de Zurich et de Berne, qui, cette fois, ont triomphé des catholiques de Suisse centrale à Villmergen.

La Paix d'Aarau conclue à l'issue de la victoire des protestants a mis fin à l'hégémonie catholique et favorisé l'égalité des confessions dans les bailliages communs. La position de Berne, notamment, a été considérablement renforcée au détriment des cantons catholiques.

Administration



Scène de la *landsgemeinde* (peinture murale d'Appenzell). © Roland Zumbühl

A l'époque moderne, la Confédération était constituée de treize cantons membres de plein droit et cantons alliés, qui s'administraient eux-mêmes comme de petits Etats et régnaient sur divers pays sujets plus ou moins étendus. Les libertés accordées aux habitants variaient en fonction des constitutions et des systèmes juridiques en vigueur dans les différents territoires. Il ne s'agissait pas de libertés individuelles, mais de droits accordés à des groupes de personnes.

Les cantons campagnards d'Uri, de Schwytz, d'Obwald, de Nidwald, de Zoug, de Glaris, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures organisaient régulièrement des *landsgemeinden*, au cours desquelles les hommes jouissant des pleins droits politiques pouvaient statuer sur la conduite des affaires de la région. Cependant, un cercle de familles influentes se partageait le pouvoir en occupant les fonctions officielles les plus importantes. Les Liges rhétiques et le Valais étaient administrés d'une manière similaire.

Dans les cantons urbains de Zurich, de Bâle et de Schaffhouse ainsi que dans les villes alliées de Saint-Gall et de Bienne, le gouvernement était aux mains des corporations. Seuls les habitants des villes avaient le droit d'appartenir à une corporation, ceux des campagnes étant donc le plus souvent de simples sujets. Il n'était pas rare de voir quelques familles de commerçants, d'entrepreneurs, de riches propriétaires fonciers et de hauts fonctionnaires se réserver l'essentiel du pouvoir au détriment des simples artisans.

Tel a été par exemple le cas dans les cantons de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure. Ces familles patriciennes ont aligné leur mode de vie sur celui de la noblesse européenne. A Berne, elles se faisaient appeler «Leurs Excellences».

Les bailliages communs étaient administrés par des baillis détachés à tour de rôle par les différents cantons souverains. Les cantons catholiques étant largement majoritaires, le nombre de baillis catholiques était supérieur à celui des baillis réformés. Cette situation a créé des tensions entre les populations et les baillis de religions différentes et, partant, entre les cantons catholiques et les cantons réformés. Ces conflits étaient bien souvent insolubles, ce qui limitait le contrôle des autorités sur les bailliages communs. Quand une autorité régnait seule, son influence était bien plus forte, comme dans le Vaud bernois ou dans la Marche, qui était administrée par le canton de Schwytz.

La seule institution permanente commune à toute la Suisse était la Diète fédérale, à laquelle prenaient part des délégués de tous les cantons confédérés tenus au respect des directives, et des représentants des cantons alliés, qui jouissaient de droits plus restreints. Les décisions prises à la majorité n'avaient pas de caractère contraignant, chaque canton pouvant se soustraire aux décisions communes. L'administration des bailliages communs était au centre de ces assemblées, qui pouvaient se tenir plusieurs fois par an et être complétées par des conférences séparées sur les affaires ecclésiastiques. Les autres sujets abordés par les Diètes étaient les alliances (capitulation), notamment avec la France, les questions économiques comme les relations commerciales, le système monétaire et les cas de médiation en cours dans les bailliages communs.